

**PLANIFICATION PLURIANNUELLE
DES INVESTISSEMENTS
POUR LA GESTION DES ACTIFS**

TABLE DES MATIÈRES

1	LA STRATÉGIE DES ACTIFS	3
2	ÉCHÉANCIER ET COÛTS TOTAUX ANTICIPÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES	5
2.1	Catégorie <i>Risques</i>	5
2.1.1	<i>Définition</i>	5
2.1.2	<i>Plan pluriannuel 2015-2020</i>	5
2.1.3	<i>Description des projets et commentaires explicatifs</i>	6
2.2	Catégorie <i>Respect des exigences</i>	8
2.2.1	<i>Définition</i>	8
2.2.2	<i>Plan pluriannuel 2015-2020</i>	8
2.2.3	<i>Description des projets et commentaires explicatifs</i>	9
2.3	Catégorie <i>Enjeux clients – capacité hydraulique</i>	11
2.3.1	<i>Définition</i>	11
2.3.2	<i>Plan pluriannuel 2015-2020</i>	12
2.3.3	<i>Description des projets et commentaires explicatifs</i>	12
2.4	Catégorie <i>Amélioration des actifs</i>	12
2.4.1	<i>Définition</i>	12
2.4.2	<i>Plan pluriannuel 2015-2020</i>	13
2.4.3	<i>Description des projets et commentaires explicatifs</i>	13
3	SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS	16

1 LA STRATÉGIE DES ACTIFS

1 Le réseau de Société en commandite Gaz Métro (Gaz Métro) comporte plus de 10 000 kilomètres
2 de conduites et plus de 160 000 branchements d'immeuble desservant sa clientèle. Ces actifs
3 sont au cœur de sa mission d'entreprise, soit la distribution fiable et sécuritaire du gaz naturel à
4 sa clientèle. Toutefois, le réseau prend de l'âge, augmentant du même coup les sommes à investir
5 afin d'assurer que le réseau demeure sécuritaire.

6 Une approche proactive de planification à long terme sur un horizon de plusieurs années devenait
7 donc essentielle. C'est ainsi que Gaz Métro a mis en place, il y a quelques années, sa stratégie
8 de gestion des actifs.

9 La stratégie de gestion des actifs est un processus axé sur l'évaluation des risques à partir de
10 diagnostics du réseau. Elle vise à gérer l'équilibre entre les risques, les coûts et la performance,
11 à partir d'une meilleure compréhension du profil actuel du réseau, de l'identification du profil
12 souhaité et de la détermination des façons de combler les écarts entre ces deux profils. Ceci
13 permet ultimement d'améliorer la sécurité et la pérennité des installations.

14 La stratégie de gestion des actifs vise non seulement à intégrer les exigences réglementaires,
15 lesquelles visent principalement la sécurité et la fiabilité du réseau, mais elle a également comme
16 objectif de considérer d'autres intrants dans la prise de décision, en évaluant également les
17 risques des menaces observées sur l'ensemble des valeurs d'affaires de l'entreprise. Ces valeurs
18 sont la sécurité, la fiabilité d'approvisionnement, les impacts financiers, la conformité légale et
19 réglementaire, la réputation de l'entreprise et la protection de l'environnement.

20 Cinq processus ont été mis en place et permettent de rendre la stratégie de gestion des actifs
21 opérationnelle et fluide :

- 22 • L'identification des menaces a pour objectif d'identifier les menaces qui pourraient
23 potentiellement affecter les différentes catégories d'actifs de Gaz Métro.
- 24 • La gestion des risques a pour but d'évaluer le niveau de risque afin d'identifier les
25 menaces que Gaz Métro juge excéder le seuil de tolérance aux risques.

- 1 • La planification des solutions permet de ramener les risques identifiés
2 précédemment sous le seuil de tolérance en identifiant et évaluant différentes
3 solutions pour en arriver à une recommandation finale.
- 4 • L'optimisation du portfolio des projets permet d'en déterminer la liste et le budget
5 requis pour l'année à venir. L'exercice d'optimisation se fait en simulant plusieurs
6 scénarios de portfolio de projets et tient compte de différents critères comme la
7 capacité financière de l'entreprise, la disponibilité de la main-d'œuvre interne et
8 externe, les besoins, priorités et échéanciers des organisations comme les villes, les
9 ministères et autres partenaires d'affaires.
- 10 • Le processus de la réalisation du portfolio des projets est celui qui décrit les étapes
11 de l'exécution des projets inclus dans le portfolio annuel. Ce processus comprend
12 une étape de présentation d'un bilan annuel des réalisations.

13 La stratégie de gestion des actifs est un processus évolutif qui s'améliore au fil du temps en
14 fonction des besoins et exigences et la priorisation des projets est revue en continu selon les
15 besoins ainsi que des urgences et des contraintes internes et externes. Les prévisions
16 d'investissement présentées aux sections suivantes sont basées sur les connaissances,
17 l'expérience et les informations disponibles au moment où le document est rendu public.
18 Gaz Métro rappelle qu'elle n'est toutefois pas à l'abri de devoir procéder à des investissements
19 additionnels importants à la suite de la découverte d'un nouveau risque non connu à ce jour, ou
20 à la suite d'un incident, ou en raison de nouvelles demandes externes auxquelles elle devrait se
21 conformer.

22 Quatre catégories d'investissement ont été définies : risques, respect des exigences, enjeux
23 clients – capacité hydraulique et amélioration des actifs. Les sections suivantes présentent
24 l'échéancier et les coûts anticipés pour ces quatre catégories.

2 ÉCHÉANCIER ET COÛTS TOTAUX ANTICIPÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

- 1 Les tableaux 1 à 4 présentent, pour chaque catégorie de projets d'investissement, l'évaluation
- 2 des coûts anticipés et, le cas échéant, l'échéancier de leur réalisation pour les prochaines
- 3 années. Un sommaire de ces coûts se retrouve au tableau 5.

2.1 CATÉGORIE *RISQUES*

2.1.1 Définition

- 4 Les projets de la catégorie *Risques* sont des projets requis à la suite de situations
- 5 représentant des risques par rapport aux valeurs d'affaires de Gaz Métro et qui se situent
- 6 au-delà du seuil de tolérance.

2.1.2 Plan pluriannuel 2015-2020

- 7 Les projets mis en place au cours des prochaines années sont les suivants :

TABLEAU 1
CATÉGORIE RISQUES

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2015-2016 <i>(M\$)</i>	2016-2017 <i>(M\$)</i>	2017-2018 <i>(M\$)</i>	2018-2019 <i>(M\$)</i>	2019-2020 <i>(M\$)</i>
1) Régulateurs intérieurs	3,1	3,6	3,6	3,6	3,6
2) Joints mécaniques	11,5	-	-	-	-
3) Branchement d'immeuble (BI) sans colonne montante	0,1	0,1	-	-	-
4) Croisements d'égout	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
5) Vannes à fermeture automatique	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
6) Odorisation	1,6	2,0	2,0	2,0	2,0
7) Mise à niveau du compresseur de Saint-Maurice	7,5	11,0	1,6	-	-
8) Risques non connus à ce jour	0,0	1,0	3,0	3,0	3,0
TOTAL	24,5	18,3	10,8	9,2	9,2

2.1.3 Description des projets et commentaires explicatifs

- 1 1) Régulateurs intérieurs : relocalisation, à l'extérieur des bâtiments, des régulateurs de
2 pression des postes de mesurage situés à l'intérieur des bâtiments.
- 3 2) Joints mécaniques : construction de nouveaux réseaux pour remplacer les réseaux
4 construits avec des joints mécaniques. L'échéancier initial prévoyait également que les
5 travaux seraient complétés en 2015. Les investissements prévus en 2015-2016 sont
6 évalués à 11,5 M\$. Un bilan complet du projet est en cours de réalisation et permettra à
7 Gaz Métro d'évaluer si des investissements seront aussi nécessaires dans les prochaines
8 années. Ainsi, Gaz Métro n'est pas actuellement en mesure d'identifier si des
9 investissements supplémentaires sont requis en 2016-2017 et pour les années suivantes.

- 1 L'élimination des joints mécaniques se retrouve dans deux catégories de projets : la
2 catégorie Risques pour les investissements prévus par Gaz Métro et la catégorie Respect
3 des exigences (enveloppe infrastructures et repavages municipaux) qui est décrite au
4 tableau 2.
- 5 3) BI sans colonne montante : installation d'une colonne montante munie d'une vanne d'arrêt
6 à l'extérieur du bâtiment sur tous les branchements qui n'en auraient pas. L'échéancier
7 prévoit que les investissements seront complétés en 2017.
- 8 4) Les investissements relatifs aux croisements d'égout visent à mitiger le risque lié à la
9 présence de conduites de gaz dans les conduites d'égout et à effectuer les travaux
10 correctifs.
- 11 5) Vannes à fermeture à distance : équipements conçus pour permettre qu'advenant une
12 rupture de conduite, il soit possible d'arrêter à distance l'alimentation en gaz naturel sans
13 qu'un déplacement de techniciens à l'emplacement de la vanne soit requis. Les
14 investissements visent à permettre le remplacement des systèmes de vannes à fermeture
15 automatique existants par des systèmes à fermeture à distance et à installer de nouveaux
16 systèmes à fermeture à distance sur des vannes situées à d'autres endroits jugés
17 stratégiques.
- 18 6) Odorisation : remplacement des systèmes d'odorisation dont la technologie est désuète
19 ou problématique par un nouveau système qui répond aux besoins d'aujourd'hui, tels que
20 la traçabilité de l'injection d'odorant dans le réseau et la régularisation de l'injection.
21 L'échéancier prévoit que le projet sera complété en 2023.
- 22 7) Mise à niveau de la station de compression de St-Maurice¹ : comme présenté aux pages
23 8 et 9 dans la pièce B-0009, Gaz Métro-1, Document 3, du dossier R-3919-2015,
24 Gaz Métro doit ajouter un compresseur à gaz naturel et mettre à niveau les compresseurs
25 électriques existants à la station de compression de Saint-Maurice.

¹ La mise à niveau de la station de compression de Saint-Maurice provient principalement de la catégorie « risque », mais aussi des catégories « respect des exigences » et « amélioration de l'actif ». Par ailleurs, tout le budget a été attribué à la catégorie « risque ».

1 8) Les risques non connus à ce jour sont des risques futurs qui pourraient être identifiés,
2 notamment à la suite d'incidents ou de nouvelles demandes externes.

3 Gaz Métro a tenté de déterminer un niveau raisonnable d'investissements pour ce qui est
4 des risques « inconnus ». L'évaluation de l'importance de ces investissements a été
5 basée sur les connaissances générales et sur l'expérience de Gaz Métro. Néanmoins, il
6 est raisonnable de prévoir une croissance dans le temps. Gaz Métro a prévu un niveau
7 d'investissement plus élevé au cours des trois dernières années.

2.2 CATÉGORIE RESPECT DES EXIGENCES

2.2.1 Définition

8 Les projets de la catégorie *Respect des exigences* sont des projets requis afin de :

- 9 • rencontrer les exigences internes (normes internes de Gaz Métro);
- 10 • rencontrer les exigences externes, lesquelles sont des engagements auprès de
11 tiers, plus particulièrement les propriétaires des sites où les infrastructures de
12 Gaz Métro sont installées (ex. : ministère des Transports du Québec (MTQ),
13 municipalités); et
- 14 • se conformer à la réglementation ou à des changements à des normes externes.

2.2.2 Plan pluriannuel 2015-2020

15 Les principaux projets qui font partie de cette catégorie sont listés au tableau 2.

TABLEAU 2
CATÉGORIE RESPECT DES EXIGENCES

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
1) Relocalisation des conduites en arrière-lot	0,9	2,0	2,0	2,0	2,0
2) Murs coupe-feu	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
3) MTQ – Pont rivière Cap Rouge	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
4) MTQ – A-70	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
5) MTQ – Différents projets	1,9	4,0	4,0	4,0	4,0
6) Enveloppe Infrastructures	4,3	4,0	4,0	4,0	4,0
7) Repavages municipaux	0,8	2,0	2,0	2,0	2,0
8) Enveloppe PCF	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0
9) Exigences non connues à ce jour	0,0	0,5	0,5	2,0	2,0
TOTAL	11,2	14,6	14,6	16,1	16,1

2.2.3 Description des projets et commentaires explicatifs

- 1) Relocalisation des conduites en arrière-lot : élimination des conduites principales localisées en arrière-lot et des branchements qui y sont raccordés pour y raccorder ces mêmes bâtiments en façade à partir de la rue. Cette année, un budget de 0,9 M\$ est prévu, car les projets municipaux où les conduites auront à être remplacées ne sont pas localisés dans des secteurs où il y a des conduites en arrière-lot. L'échéancier prévoit que les investissements seront complétés en 2030.
- 2) Murs coupe-feu : traverser un mur coupe-feu est une non-conformité réglementaire reliée à l'alimentation en gaz des bâtiments. Si des cas de non-conformité sont découverts dans le parc de branchements existants, les correctifs appropriés seront effectués. Les investissements prévus sont de 0,1 M\$ annuellement.
- 3) MTQ – Pont rivière Cap Rouge : le projet de relocalisation de la conduite du pont de la rivière Cap Rouge a été déposé dans le cadre du dossier R-3907-2014. Une décision

1 favorable (D-2014-214) a été rendue par la Régie de l'énergie (la « Régie ») le
2 19 décembre 2014.

3 4) MTQ – Autoroute 70 : le projet de prolongement de l'autoroute 70 au Saguenay
4 (Bagotville) oblige Gaz Métro à relocaliser un segment de la conduite existante d'une
5 longueur de 1,5 km (R-3886-2014). Une décision favorable (D-2014-098) a été rendue
6 par la Régie le 10 juin 2014. Les travaux d'installation de la nouvelle conduite devraient
7 être complétés au printemps 2016.

8 5) MTQ – Différents projets : les différents projets du MTQ qui ont un impact sur les
9 infrastructures de Gaz Métro sont connus en général une ou deux années à l'avance, ce
10 qui rend difficile une évaluation précise des investissements futurs. Il s'agit généralement
11 de déviations de conduite, ce qui représente dans les faits l'abandon de la conduite
12 existante et la construction d'une nouvelle conduite pour la remplacer. Des rencontres
13 avec les responsables techniques du MTQ ont lieu régulièrement en vue d'améliorer cette
14 évaluation. Les prévisions sont basées sur les projets connus à ce jour ainsi que sur
15 l'expérience et l'historique des dernières années.

16 6) Enveloppe Infrastructures : une liste des projets de réfection des infrastructures
17 municipales est communiquée en cours d'année à Gaz Métro. L'expérience et l'historique
18 des dernières années sont à la base des prévisions. Une partie des investissements liés
19 à l'élimination des joints mécaniques se retrouve dans la présente catégorie. En effet,
20 pour les projets de réfection des infrastructures municipales où l'on retrouve des réseaux
21 gaziers avec joints mécaniques, Gaz Métro profite de ces opportunités pour mieux
22 planifier et harmoniser ses interventions avec celles des municipalités, dans la mesure du
23 possible.

24 7) Repavages municipaux : une liste des projets de repavages municipaux est
25 communiquée à Gaz Métro en début d'année. Cette liste ainsi que l'expérience et
26 l'historique des dernières années sont à la base des prévisions. Une partie des
27 investissements liés à l'élimination des joints mécaniques se retrouve dans la présente
28 catégorie. En effet, pour les projets de repavage des municipalités où l'on retrouve des
29 réseaux gaziers avec joints mécaniques, Gaz Métro profite de ces opportunités pour
30 mieux planifier et harmoniser ses interventions avec celles des municipalités dans la

1 mesure du possible. La tendance à la baisse attendue du nombre de chantiers n'a pas
2 été observée; c'est pourquoi les prévisions budgétaires ont été ajustées à la hausse.

3 8) Enveloppe PCF (projets de construction facturables) : coûts relatifs aux déplacements
4 d'une infrastructure du réseau de distribution de Gaz Métro à la suite de travaux effectués
5 par une municipalité. Cette catégorie de coûts de la gestion des actifs découle de l'entente
6 intervenue entre Gaz Métro et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à l'automne
7 2013.

8 9) Exigences non connues à ce jour : Gaz Métro a tenté de déterminer un niveau raisonnable
9 d'investissements pour ce qui est des exigences non connues. L'évaluation de
10 l'importance de ces investissements a été basée sur les connaissances générales et sur
11 l'expérience de Gaz Métro. Le niveau d'investissement est prévu plus élevé au cours des
12 deux dernières années afin de prévoir une croissance probable dans le temps.

2.3 CATÉGORIE ENJEUX CLIENTS – CAPACITÉ HYDRAULIQUE

2.3.1 Définition

13 Les projets de la catégorie *Enjeux clients – capacité hydraulique* sont des projets requis pour
14 maintenir la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la clientèle
15 existante de Gaz Métro.

16 Les projets d'amélioration de réseau considérés dans la gestion des actifs sont, jusqu'à
17 présent, ceux destinés à l'amélioration du réseau existant de Gaz Métro afin de desservir la
18 clientèle existante.

2.3.2 Plan pluriannuel 2015-2020

1 Les principaux projets qui font partie de cette catégorie sont décrits ci-dessous.

TABLEAU 3
CATÉGORIE ENJEUX CLIENTS – CAPACITÉ HYDRAULIQUE

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2015-2016 (M\$)	2016-2017 (M\$)	2017-2018 (M\$)	2018-2019 (M\$)	2019-2020 (M\$)
1) Amélioration de la capacité hydraulique du réseau	0,8	0,5	0,5	0,5	0,5
TOTAL	0,8	0,5	0,5	0,5	0,5

2.3.3 Description des projets et commentaires explicatifs

2 1) Amélioration de la capacité hydraulique du réseau : ce sont principalement des projets
3 requis pour maintenir la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la
4 clientèle existante de Gaz Métro.

2.4 CATÉGORIE AMÉLIORATION DES ACTIFS

2.4.1 Définition

5 Il s'agit de projets requis pour assurer la pérennité des infrastructures ou pour permettre
6 l'implantation de nouvelles technologies. Ces projets sont issus principalement des correctifs
7 requis à la suite des visites des techniciens de Gaz Métro, assistés du personnel de
8 l'Ingénierie au besoin, dans le cadre des programmes d'entretien préventif. Ces projets
9 comprennent aussi les réparations urgentes à la suite de fuites.

10 Les prévisions sont basées sur la connaissance des projets en cours et prévues sur
11 l'expérience des dernières années et sur les opinions de spécialistes de l'Ingénierie en
12 collaboration avec les « groupes – terrain » responsables des opérations sur le réseau.

2.4.2 Plan pluriannuel 2015-2020

1 Les principaux projets qui font partie de cette catégorie sont les suivants :

TABLEAU 4
CATÉGORIE AMÉLIORATION DES ACTIFS

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
1) Postes de livraison	2,0	3,0	3,0	3,0	3,0
2) Postes de détente /prédétente	3,2	2,0	2,0	2,0	2,0
3) Postes de mesurage	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8
4) Postes de vannes	0,2	0,8	0,8	0,8	0,8
5) Conduites enfouies	1,3	2,0	2,0	2,0	2,0
6) Conduites suspendues	0,3	2,0	2,0	2,0	2,0
7) Conduites submergées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8) Enveloppes protection cathodique	4,3	4,5	4,5	4,5	4,5
9) Autres projets	0,9	2,0	2,0	2,0	2,0
10) Travaux correctifs divers	4,5	5,0	5,0	5,0	5,0
TOTAL	17,7	22,1	22,1	22,1	22,1

2.4.3 Description des projets et commentaires explicatifs

2 À ce stade-ci, les prévisions budgétaires pour les années futures sont basées sur l'anticipation
3 de projets d'amélioration qui seront identifiés plus spécifiquement dans le temps. Les
4 montants prévus pour les années 2016 et subséquentes seront alors plus précis.

5 1) Postes de livraison : principalement des investissements en travaux civils ou mécaniques,
6 tels que refaire le revêtement des postes, changer le système de régulation, remplacer

- 1 des clôtures, ajouter des équipements de mesurage et remplacer des chaudières pour
2 améliorer l'efficacité énergétique.
- 3 2) Postes de détente/prédétente : principalement des investissements en travaux civils ou
4 mécaniques, tels que refaire le revêtement des postes, changer le système de régulation,
5 remplacer des clôtures, ajouter des mises à la terre, ajouter des vannes, remplacer les
6 portes d'accès de voûtes.
- 7 3) Postes de mesurage : principalement des investissements pour éviter le gaz perdu pour
8 les compteurs surdimensionnés ou la réfection du revêtement de certains postes et la
9 mise à niveau des équipements de régulation.
- 10 4) Postes de vannes : principalement l'abandon de postes existants en mauvais état pour
11 les remplacer par de nouveaux postes de vannes ou pour tout simplement refaire le
12 revêtement.
- 13 5) Conduites enfouies : principalement le remplacement des conduites d'acier présentant
14 des déficiences en matière de protection contre la corrosion par des conduites de
15 polyéthylène, des déviations de conduites ou des réfections par différents moyens pour
16 accroître la protection de certaines conduites. De plus, certaines rues sont refaites en
17 profondeur par les municipalités, dont certaines sections avec du marbre ou du pavé. Les
18 municipalités demandent aux utilités publiques de ne pas intervenir (excavation) sur ces
19 rues pendant plusieurs années, ce qui nécessite d'installer de nouvelles conduites lorsque
20 la protection cathodique et l'historique des fuites le requièrent.
- 21 6) Conduites suspendues : principalement le remplacement des supports de conduites, la
22 réfection du revêtement ou l'abandon et la reconstruction de conduites.
- 23 7) Conduites submergées : principalement la réfection du revêtement ou l'abandon et la
24 reconstruction de conduites submergées.
- 25 8) Enveloppes de protection cathodique : principalement l'installation d'anodes ou
26 l'installation de bornes ou la réparation de redresseurs pour le système de protection
27 cathodique.

- 1 9) Autres projets : tous les autres projets qui ne se retrouvent pas dans les autres catégories
2 d'investissements, comme les projets d'instrumentation, les projets sur les gares de
3 raclage de la transmission (système utilisé dans l'inspection interne des conduites), le
4 remplacement de branchements d'immeuble et autres.
- 5 10) Travaux correctifs divers : corrections d'équipements sur les branchements d'immeuble,
6 abandons de branchements d'immeuble, gestion des servitudes.

3 SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

- 1 Le tableau 5 présente le sommaire des coûts de chacune des catégories de la gestion des actifs.

TABLEAU 5
SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
CATÉGORIE D'INVESTISSEMENTS	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
Risques	24,5	18,3	10,8	9,2	9,2
Respect des exigences	11,2	14,6	14,6	16,1	16,1
Enjeux clients – capacité hydraulique	0,8	0,5	0,5	0,5	0,5
Amélioration des actifs	17,7	22,1	22,1	22,1	22,1
TOTAL	54,2	55,5	48,0	47,9	47,9
Taux d'inflation utilisé	0 %	2,2 %	2,0 %	2,1 %	2,1 %
TOTAL inflationné	54,2	56,7	50,0	51,0	52,1

Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du dépôt de son plan pluriannuel des coûts anticipés pour les prochaines années dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs.